



Programme Agricole et Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial de Saint Flour Communauté

Dans un contexte où la volonté de revenir à une agriculture durable pour l'environnement et rémunératrice pour les producteurs ainsi qu'à une alimentation saine et accessible à tous, semble de plus en plus prépondérante, Saint-Flour Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Soutenu par la *Loi d'Avenir pour l'agriculture*, ce projet de territoire est construit avec l'ensemble des acteurs locaux : du consommateur au producteur en passant par les commerçants, les artisans, les transformateurs, les transporteurs.

Saint-Flour Communauté, 1ère structure cantalienne porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial labellisé au niveau national

En 2019, Saint-Flour Communauté a été lauréate de l'appel à projet « **Programme alimentaire national** », porté par le ministère de l'Agriculture, devenant ainsi la **1^{ère} structure cantalienne porteuse d'un P.A.T. lauréat du Plan National Alimentation.**

Ce programme a pour but de permettre des démarches transversales et territorialisées autour du développement d'une alimentation saine et durable, qui implique la prise en compte des trois dimensions du développement durable - économique, sociale et environnementale.

L'objectif pour les élus communautaires : "*définir une vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation durables sur notre territoire, répondant aux nouvelles attentes sociétales et*

tenant compte des évolutions dues au contexte de dérèglement climatique, et donner ainsi un cadre et une cohérence globale à l'ensemble des démarches entreprises par la collectivité et ses partenaires autour des thématiques agricole et alimentaire, ainsi qu'à l'expérimentation de nouveaux leviers d'actions."

Ce P.A.T. aborde, à travers le prisme de l'alimentation, les thématiques de **l'économie, de la santé, du patrimoine, de l'environnement, de l'accessibilité, de la planification.**

Il vise à cultiver de nouvelles initiatives structurantes sur le territoire, pour une **alimentation locale, juste, saine, durable et de qualité.**



Le PAT de Saint-Flour Communauté

Le Diagnostic

La réalisation d'un diagnostic alimentaire territorial a été menée durant 3 ans dans le but d'établir un programme d'actions adapté aux enjeux sur notre territoire, suivant une démarche participative associant les acteurs du territoire, les communes et les habitants.

Ce diagnostic a été réalisé sur la base de :

- **55 entretiens** qualitatifs d'acteurs du territoire

- **322 entretiens** quantitatifs des consommateurs
 - **11 entretiens** de responsables de la restauration collective
 - **10 entretiens individuels** des partenaires et 1 réunion collective
-

Consultez le diagnostic du PAT :

Diagnostic du Projet Alimentaire Territorial

Retrouvez les différentes parties du diagnostic du PAT :

- Le diagnostic sur la thématique Economie alimentaire
- Le diagnostic sur la thématique Alimentation et Santé
- Le diagnostic sur la thématique Patrimoine alimentaire
- Le diagnostic sur la thématique Alimentation et Environnement
- Le diagnostic sur la thématique Accessibilité alimentaire
- Le diagnostic sur la thématique Planification alimentaire

Quels sont les rôles du PAT ?

- **Porter** des actions de Saint-Flour Communauté
- Un **rôle de levier** pour accéder à des financements en faveur d'actions portées par différents acteurs du territoire
- Un **rôle de coordinateur** pour mettre en relation les différents acteurs sur des projets en lien avec les thématiques du projet alimentaire
- Un **rôle de contributeur** en apportant des données obtenues dans le cadre du travail intercommunal et le savoir-faire acquis
- Un **rôle de facilitateur** grâce à une visibilité nationale

Le PAT a également vocation à être en cohérence avec toute action contribuant à une agriculture et une alimentation la plus durable possible et respectueuse de l'identité locale.

Les actions expérimentales

Le diagnostic réalisé a mis en avant des enjeux émergents sur le territoire qui font l'objet d'expérimentation :

Sur la restauration collective :

- Accompagnement à l'évolution des pratiques en lien avec le collectif "Les pieds dans le plat" et le laboratoire TERANA. Cette action est menée avec la collaboration de 5 restaurations collectives volontaires.
- Transformation de pommes de terre et carottes produites localement pour une utilisation en restauration collective. Cette action est portée en partenariat avec Hautes Terres Communauté et le Lycée professionnel agricole Louis Mallet à Saint-Flour et avec l'accompagnement du Conseil départemental , de la Chambre d'agriculture et de Bio15.

Sur la place des femmes dans l'agriculture :

Ce Projet pédagogique et culturel a été mené avec le soutien de la CTEAC (Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture) et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cantal, les GDA Pierrefort / GVA Caldaguès-Aubrac, la MSA Auvergne, l'EPLEFPA des Hautes Terres, l'École d'ingénieur de Purpan et la Compagnie Aziadé.

Construit autour d'un groupe d'agricultrices, il a permis d'associer et de favoriser la rencontre de différents milieux et générations pour échanger sur la place et le rôle des femmes dans l'agriculture. Un sujet essentiel pour améliorer le cadre de vie des agricultrices et agriculteurs et favoriser les installations.

Plusieurs actions ont été mises en place :

- Rencontres intergénérationnelles accompagnées d'une sociologue de l'école de Purpan Chloé Le Brun
- Rencontre avec des artistes de la Compagnie Aziadé et spectacle
- Une vidéo reprenant ces événements a été réalisée :

<https://www.youtube.com/watch?v=GuCxhrFuKG0&t=35s>

Sur la précarité alimentaire :

Saint-Flour Communauté a été retenue comme territoire d'études pour la thèse de la doctorante Mathilde Ferrand intitulée « *Accéder à une alimentation en milieu rural : le cas des habitants en situation de pauvreté en Région Auvergne-Rhône-Alpes* ». Durant 1 mois, plusieurs entretiens ont été réalisés sur cette thématique difficile à aborder et des ateliers collectifs ont été organisés.

Mais aussi

Le PAT vient également conforter d'autres expérimentations déjà menées par Saint-Flour Communauté sur :

- la création d'une filière veau fermier

- un outil logistique au service des agriculteurs

La concertation des acteurs et des habitants

Plusieurs temps de sensibilisation, de médiation et de concertation ont été réalisés depuis que le PAT de Saint-Flour Communauté a été retenu à l'échelle nationale.

Un temps important a notamment eu lieu le 14 septembre 2021 lors d'une première présentation des grands principes du diagnostic du PAT. Il a réuni une cinquantaine de participants.

Une vidéo pour valoriser l'agriculture et l'alimentation du territoire

Saint-Flour Communauté a souhaité réaliser une vidéo valorisant l'agriculture de notre territoire et ses acteurs engagés dans ces démarches d'alimentation durable, de proximité, de maintien de nos paysages et de notre environnement.

Merci aux acteurs du territoire ayant participé au tournage de ce spot !

<https://www.youtube.com/watch?v=MV7dgzS3vI4&t=8s>

Le PAT, un label national

Le PAT de Saint-Flour Communauté est labellisé de niveau 1 (PAT en émergence).

Depuis 2014, les actions en faveur d'une alimentation durable et locale sont soutenues à travers une loi cadre, dite **Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39)**.

« [...] Les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire. »



Les Partenaires du PAT

Un PAT ne se construit pas seul : Saint-Flour Communauté, en tant que cheffe de file, s'est entourée d'acteurs engagés sur le territoire souhaitant s'investir sur les enjeux alimentaires.

Aujourd'hui, ce PAT réunit une dizaine de partenaires :

Chambre d'Agriculture du Cantal

Conseil départemental du Cantal

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC)

Hautes Terres Communauté

Parc Naturel Régional d'Aubrac

Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Centre Communal d'Action Social de Saint-Flour

EPLEFPA des Hautes Terres

Association interprofessionnelle de la Lentille Blonde

Informations et renseignements

projet.alimentaire@saintflourco.fr